

Communiqué de presse

38% de tués en moins en Wallonie en 10 ans

03.12.2015

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) salue une baisse de 3,5% du nombre de tués les routes wallonnes en 2014.^[1] Des résultats positifs mais qui encouragent néanmoins à poursuivre les efforts en matière de sensibilisation, d'aménagement et de répression en Wallonie.

Moins de tués en 2014

Sur base des chiffres communiqués aujourd'hui par le SPF économie, le bilan des accidents de la route 2014 pour la Wallonie est encourageant. On enregistre en effet une baisse de 3,5% du nombre de tués par rapport à 2013 (305 tués en 2014 contre 316 en 2013).

Types d'usagers

C'est parmi les occupants de voiture qu'on enregistre la plus importante diminution du nombre de tués avec 182 tués en 2014 contre 192 en 2013. Pour les autres catégories d'usagers de la route, l'évolution du nombre de tués est plus ou moins stable.

1^{ère} estimations 2015

Selon les 1^{ères} estimations, le nombre de tués sur les routes en Wallonie en 2015 repartirait à la hausse, augmentation qui est aussi constatée dans les pays voisins. Les accidents meurtriers survenus cet été ont en effet été particulièrement nombreux.

1/3 de tués en moins en 10 ans

Le nombre de personnes tuées sur les routes en Wallonie a diminué de 38% par rapport à 2005. Il s'agit de la baisse la plus prononcée du pays (diminution de 33% en Belgique pour la même période).

Actions de sensibilisation 2016

Chaque victime de la route est une victime de trop. Ces résultats montrent qu'il y a encore du pain sur planche pour parvenir à l'objectif de maximum 200 tués sur les routes wallonnes en 2020.

L'AWSR sera plus que jamais proactive et poursuivra ses efforts de sensibilisation en 2016 via l'organisation de plusieurs campagnes et actions destinées au grand public mais également à des usagers spécifiques tels que les conducteurs de poids lourds, les motards, les cyclistes et les jeunes conducteurs.

Recommandations

L'AWSR recommande aux usagers de la route de rester vigilants et poursuivra, avec les autorités compétentes, les efforts en matière de sensibilisation, de contrôles de la vitesse, de traitement des obstacles latéraux et de lutte contre la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de drogues, plus particulièrement pendant les week-ends.

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contact Presse :

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361